

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOUM JEUNESSE TRANSPORT DE ZOUAN-HOUNIEN »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN, ADJAME quartier

Nouvelle gare routière. Lot 120, Ilot : 11, Section : AR,

parcelle : 358,, Lot 120, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 09 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOUM JEUNESSE TRANSPORT DE ZOUAN-HOUNIEN »

Objet : TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN, ADJAME quartier Nouvelle gare routière. Lot 120, Ilot : 11, Section : AR, parcelle : 358,, Lot 120, Ilot 11

Dirigeant(s) M SOUMAHORO LANCINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05428 du 19/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37550/GTCA/RC/2023 du 19/05/2023

